



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

NOV - 5 1979

UN/SA COLLECTION

A/C.5/34/18/Add.1
1er novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 98 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Montants estimatifs révisés comme suite aux décisions prises par le Conseil économique et social à ses première et seconde sessions ordinaires de 1979 :
Deuxième partie

Rapport du Secrétaire général

1. Par la résolution 1979/69 du 2 août 1979, intitulée "Contrôle et limitation de la documentation", le Conseil a décidé de supprimer, pour une période d'essai de deux ans, l'établissement de comptes rendus analytiques pour les organes subsidiaires ci-après du Conseil :

Commission des droits de l'homme
Commission du développement social
Commission de la condition de la femme
Commission des stupéfiants
Commission économique pour l'Europe
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Commission économique pour l'Amérique latine
Commission économique pour l'Afrique
Comité chargé des organisations non gouvernementales
Comité des ressources naturelles
Comité du programme et de la coordination
Comité de la science et de la technique au service du développement
Comité de l'examen et de l'évaluation
Commission des sociétés transnationales
Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités

2. Selon les statistiques du volume de travail des conférences au Siège et à l'Office des Nations Unies à Genève, des comptes rendus analytiques ont effectivement été établis pour un total de 106 séances en ce qui concerne ces organes subsidiaires du Conseil en 1978, dont 84 séances assurées par le Service des conférences de Genève et 22 par le Département des conférences à New York.

3. L'établissement de comptes rendus analytiques pour les séances au Siège et à Genève des organes mentionnés au paragraphe 1 a représenté au total 350 journées de travail de rédaction de comptes rendus, 651 journées de travail de traduction/révision et 995 journées de travail de dactylographie. Les coûts correspondants sont évalués, sur la base du coût intégral, à environ 350 000 dollars par an.

4. Les économies qui résulteraient de la résolution 1979/69 seront prises en compte dans l'état récapitulatif des besoins du Service des conférences qui sera présenté à l'Assemblée générale à la fin de la trente-quatrième session, lorsque les montants estimatifs initiaux pour les besoins des services de conférence au chapitre 29 pour l'année 1980 seront revus à la lumière des diverses décisions prises pendant la session actuelle de l'Assemblée générale.

5. En outre, le Conseil a décidé de supprimer l'établissement de comptes rendus analytiques pour les commissions régionales. Etant donné que la pratique de ces dernières années a été d'établir des comptes rendus analytiques pour les sessions des commissions à titre exceptionnel seulement et à la demande expresse des délégations, on estime qu'aucune économie ne résultera de l'application de la résolution en ce qui concerne les commissions régionales.
